

Vérification

L'empreinte carbone de l'organisme

OCP S.A.

2-4 Rue Al Abtal, Hay Erraha
20200, Casablanca, Maroc

Sites miniers de Khouribga et Gantour (Benguerir et Youssoufia),
Plateformes industrielles de Jorf Lasfar et Safi, Phosboucraâ (Boucraâ et Laâyoune)
et Siège OCP à Casablanca

sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2021 a été vérifiée selon les exigences de la norme

ISO 14064-1 (2018)

La vérification a été effectuée selon les directives de l'ISO 14064-3. L'inventaire des gaz à effet de serre comprend les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'énergie ainsi que les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3), telles que définies par la norme ISO 14064-1 et GHG Protocol Corporate Standard (voir annexe). **Les émissions (en t CO₂eq ± 2,40 %) :**

	2021	% du total
Scope 1	3.151.701	16%
Scope 2	646.694	3%
Scope 3	16.072.431	81%
Total	19.870.827	100%

L'objectif de la vérification est de garantir une qualité des données avec une assurance raisonnable. Les informations nécessaires ont été clairement reproduites dans la déclaration d'émission « Synthèse de l'inventaire des émissions de Gaz à Effet de Serre » de juin 2021, avec une assurance et précision raisonnable sur la base des hypothèses et des données historiques ainsi que des limites du système pertinentes.

En se basant sur les procédés et procédures appliqués, la déclaration des gaz à effet de serre est essentiellement correcte et est une représentation factuelle des données et informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre, et a été établie selon la norme internationale pour la détermination quantitative, la surveillance et la déclaration des gaz à effet de serre, et selon d'autres normes ou pratiques nationales applicables.

La base du certificat est le rapport d'audit numéro C-22-11563.

Berlin, le 11/07/2022

Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe Lieback
Directeur

Andreas Lemke
Responsable du Département
Certification



No. C-22-11563

Annexe du certificat C-22-11563

Bilan des émissions indirectes de gaz à effet de serre de l'organisation

OCP S.A.

comprennent les domaines suivants (selon GHG Protocol Corporate Standard):

	Catégorie
1	Biens et services achetés
2	Biens d'équipement
3	Activités liées aux carburants et à l'énergie
4	Transport et distribution en amont
5	Déchets générés par les opérations/processus
6	Voyages d'affaires
7	Déplacements des employés
9	Transport et distribution en aval
10	Utilisation des produits vendus
14	Franchises
15	Investissements

Berlin, 07/11/2022

Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe

Directeur

Andreas Lemke

Responsable du Département
Certification